

# NOALIS & Vous

Le journal des locataires de Noalis / **Édition spéciale confinement**

Avril  
2020



**SAUVEZ DES VIES :  
RESTEZ CHEZ VOUS**

## **Vous informer, notre priorité !**

En cette période de crise sanitaire et de confinement, nous devons rester plus que jamais proches et solidaires. C'est pourquoi je vous adresse aujourd'hui cette édition spéciale confinement. Dans ce journal, nous souhaitons en effet vous informer de l'organisation mise en place en cette période de crise, vous indiquer les actions mises en oeuvre pour traiter les urgences et répondre à vos éventuelles questions. Les collaborateurs Noalis mettent tout en oeuvre pour assurer une continuité et une qualité de services adaptées dans ce contexte exceptionnel. N'hésitez pas à leur faire appel si besoin. Prenez soin de vous et de vos proches.

**Jean-Luc Leydier Delavallade**

*Président du Conseil d'Administration de Noalis*

### **NOALIS ADAPTE SON ORGANISATION POUR REpondre A VOS DEMANDES**

Pour limiter tous contacts physiques, nos espaces d'accueil sont fermés au public et les déplacements de nos collaborateurs sont limités. L'activité est malgré tout maintenue, le personnel Noalis étant mobilisé principalement via le télétravail, mais aussi sur le terrain pour assurer une présence indispensable sur notre patrimoine. La direction a mis en place des mesures exceptionnelles à travers une cellule de crise pour organiser la continuité de service et un accueil téléphonique pour répondre à vos demandes.



## COMMENT NOUS CONTACTER ?



Vous pouvez nous transmettre vos demandes :

 par mail à l'adresse [contact@noalis.fr](mailto:contact@noalis.fr)

 par téléphone

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,  
le vendredi jusqu'à 16h30

- ◆ au numéro de standard **05 16 42 35 00** pour contacter votre agence
- ◆ au **05 16 42 36 30** si vous avez un problème technique dans votre logement
- ◆ **Pour les appels concernant les évacuations, fuites d'eau, ascenseurs, chaudières, contactez directement le prestataire** en charge du contrat de maintenance.

En dehors de ces heures,

- ◆ contactez **notre service d'astreinte** au **0 820 820 814** pour les problèmes techniques IMPORTANTS (fuite ou infiltration d'eau importante, problème de chauffage, colonne d'évacuation bouchée, panne totale d'électricité,...)

Toutes vos demandes seront prises en compte, elles seront traitées en fonction de leur degré d'urgence pour préserver avant tout la sécurité des biens et des personnes.

## ENSEMBLE PRESERVONS VOTRE CADRE DE VIE

Dans le contexte actuel de pandémie, pour les protéger et vous protéger, les missions du personnel de terrain de Noalis ont été réduites. Ils assurent avant tout la gestion des ordures ménagères, et réalisent ponctuellement un ménage des halls. Pour des raisons sanitaires et le confort de tous, nous comptons donc sur vous pour respecter vos parties communes :

- **Ne jetez rien par la fenêtre**
- **Ne jetez rien dans les halls**
- **Ne laissez rien sur le palier ou dans les parties communes (poubelles, meubles, électroménagers,...)**
- **Ne jetez rien dans les toilettes**
- **Triez et jetez vos déchets dans les locaux prévus à cet effet. Fermez correctement vos sacs poubelles**

Dans la plupart des secteurs, la collecte des encombrants est suspendue; merci de conserver vos objets encombrants et de ne pas les disposer dans les halls ou sur le trottoir.

**Nous vivons tous une situation inédite. La bienveillance et le civisme de chacun sont plus que jamais nécessaires.**



## LA VIE EN COMMUN : RESPECT ET INDULGENCE !

**#restonssolidaires**



Le confinement au domicile est contraignant pour tout le monde, nos enfants en première ligne... Le fait qu'un grand nombre de locataires soit présent à leur domicile en permanence peut être la cause de bruit, de nuisances sonores plus prononcées.

N'oubliez pas, votre plancher est le plafond de votre voisin ! Nous vous invitons à veiller à respecter vos voisins, limitez le bruit, certains ont besoin de plus de repos que d'autres. Soyez également plus indulgents par rapport aux bruits du quotidien qui inévitablement peuvent s'accroître.

**La solidarité et la tolérance doivent être de mise entre nous tous pour traverser cette épreuve.**

## COMMENT PAYER VOTRE LOYER PENDANT CETTE PERIODE DE CONFINEMENT ?



Pour limiter le plus possible vos déplacements, NOALIS vous offre plusieurs possibilités pour payer votre loyer à distance.

Vous pouvez :

- **Payer en ligne par carte bancaire** sur notre site [www.noalis.fr/payer-mon-loyer](http://www.noalis.fr/payer-mon-loyer)  
Une solution simple, sécurisée et totalement gratuite. Nombre d'entre vous utilisent déjà ce mode de paiement chaque mois depuis plusieurs années sans aucun problème.
- **Si vous n'avez pas de carte bancaire, optez pour le prélèvement SEPA**  
Une formule simple, rapide et sans frais. Votre loyer est prélevé automatiquement sur votre compte à la date de votre choix : le 1, 6, 10 ou 15 du mois. Vous pouvez y mettre un terme quand vous le souhaitez. Sur notre site [www.noalis.fr/payer-mon-loyer](http://www.noalis.fr/payer-mon-loyer), il vous suffit de télécharger le mandat de prélèvement SEPA à compléter et signer, et l'envoyer avant le 25 du mois, accompagné d'un RIB à l'adresse mail [gestionjuridique@noalis.fr](mailto:gestionjuridique@noalis.fr)

**Bien entendu nos services sont joignables si vous rencontrez des difficultés pour la mise en place de ces moyens de paiement.**

## NOALIS SE MOBILISE POUR VOUS ACCOMPAGNER FACE A LA CRISE SANITAIRE

### **Vous subissez une baisse de vos revenus et donc des difficultés pour payer votre loyer ?**

NOALIS a mis en place **une cellule d'appui aux locataires** afin d'étudier toutes mesures financières de nature à répondre à une situation d'impayés du fait de cette crise. Toutes nos conseillères sont à votre écoute pour vous permettre d'échanger sur vos difficultés et trouver la solution la plus adaptée à votre situation. Vous pouvez contacter notre cellule par mail à l'adresse suivante : [assistance@noalis.fr](mailto:assistance@noalis.fr). Sinon, vous pouvez nous joindre via notre accueil téléphonique au **05 16 42 35 00**. Nos conseillères vont recontacteront dans un délai maximum de 48 heures.



## VOUS DEVIEZ DEMENAGER PROCHAINEMENT ?



Compte-tenu de la crise sanitaire que nous traversons, **pour vous protéger ainsi que nos équipes, tous les états des lieux de sortie programmés entre le 17 mars et le 30 avril sont soit annulés et reportés** à une date ultérieure en fonction des souhaits des locataires, soit réalisés avec un process spécifique. Chaque personne concernée a été contactée. Pour les états des lieux programmés à compter du mois de mai, nos services vous tiendront informés.

Pour les locataires qui devaient libérer un logement en mars et avril, le quittancement du loyer sera automatiquement prolongé jusqu'à la libération effective du logement. Nous vous invitons à contacter votre compagnie d'assurance pour les informer du report de votre départ afin que vous restiez couvert en cas de sinistre.

Pour les locataires qui devaient intégrer un nouveau logement prochainement, la situation actuelle ne remet nullement en cause l'attribution du logement prononcée par notre commission d'attribution. Les états des lieux d'entrée sont maintenus mais avec un mode de fonctionnement différent : votre Chargé(e) de Gestion Technique prendra contact avec vous pour vous donner toutes les informations.

Nous avons bien conscience des conséquences de ces reports d'emménagements et déménagements, mais il s'agit de mesures exceptionnelles liées à la crise que nous traversons. **Nous vous remercions pour votre compréhension.**

## VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT

Si vous souhaitez déposer une demande de logement, plus que jamais, nous vous invitons à vous connecter au site internet de demande de logement social en ligne **[www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)**.

Il vous sera possible de créer une demande, de renouveler votre demande, de la mettre à jour et de joindre vos pièces justificatives. Toute intervention que vous réaliserez vous-même par le biais du site sera automatiquement portée à notre connaissance. Nos conseillères restent joignables par téléphone pour faire le point avec vous sur votre dossier, s'assurer qu'il soit complet et présentable dès lorsqu'un logement correspondant à votre demande se libèrera.



## ORGANISATION DE COMMISSIONS D'ATTRIBUTION DEMATERIALISEES

Dans les conditions de confinement actuelles, un certain nombre de tâches nécessitant des déplacements ou des contacts physiques ne peuvent pas être réalisées : les travaux dans les logements, les visites des logements, ou encore les déménagements. Néanmoins, pour permettre à ses clients de s'organiser sur la reprise d'activité, Noalis maintient les Commissions d'Attributions de Logements de manière dématérialisée, sous forme d'audio-conférence, tous les 15 jours. Les logements actuellement disponibles sont présentés pour attribution afin de programmer une entrée dans le mois suivant le déconfinement.

# CONTRAT D'ENTRETIEN : NOUVEAUX PRESTATAIRES

Pour l'entretien de certains équipements (chaudière, robinetterie, ascenseur,...), Noalis a passé pour vous des contrats d'entretien avec des professionnels. Au 1er avril 2020, certains de ces contrats changent.

**Merci de bien vouloir prendre note des nouveaux prestataires à contacter en cas de problèmes sur vos équipements.**



## CHARENTE

- **Chaudière gaz, chauffe-bain** : contactez la société **CGMI** au **05 86 30 49 36**
- **Pompes à chaleur/ Eau chaude sanitaire solaire** : contactez la société **PROXISERVE** au **05 46 30 76 62**

Tous les autres prestataires restent inchangés, y compris pour le chauffage collectif.



## HAUTE-VIENNE

- **Plomberie** : contactez la société **CGMI** au **05 87 14 03 09** (sauf pour les résidences Patio Carnot et Beaupuy)
- **Chaudière gaz individuelle** : contactez la société **CGMI** au **05 87 14 03 09** (sauf pour la résidence Beaupuy)  
Tous les autres prestataires restent inchangés, y compris pour le chauffage collectif.

### Si vous habitez au sein de la résidence Patio Carnot :

En cas de problème de plomberie, contactez la société **ENERGIE CHAUFFAGE CONFORT** au **05 45 37 35 35**

### Si vous habitez au sein de la Résidence Beaupuy :

En cas de problème de

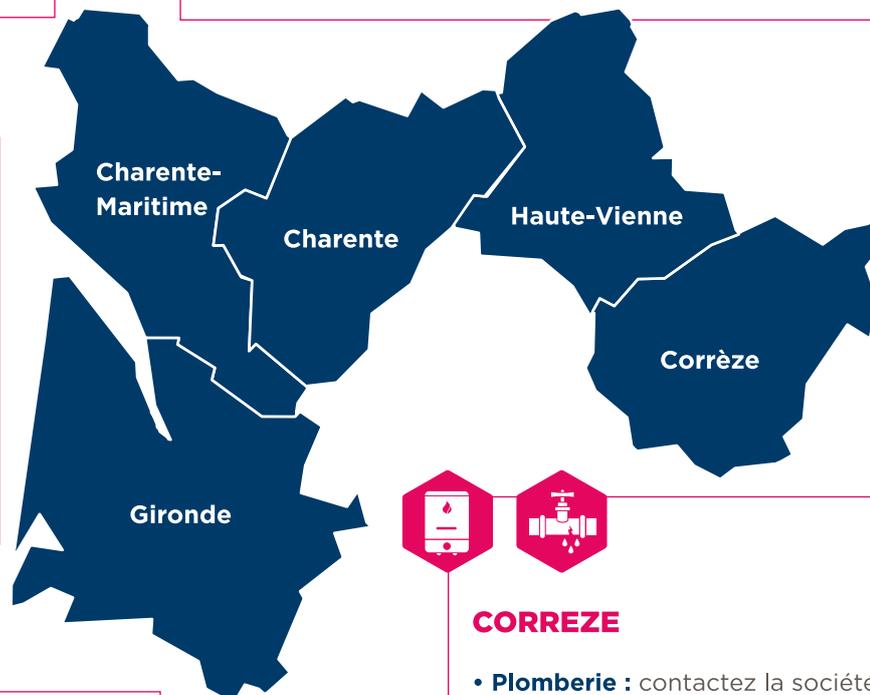
- **plomberie**, contactez la société **ENERGIE CHAUFFAGE CONFORT** au **05 45 37 35 35**
- **chaudière**, contactez la société **PROXISERVE** au **0 821 200 327**



## CHARENTE-MARITIME

- **Chaudière gaz individuelle** : contactez la société **PROXISERVE** au **05 46 30 76 62**.

Tous les autres prestataires restent inchangés, y compris pour le chauffage collectif.



## GIRONDE

Aucun changement de prestataire.



## CORREZE

- **Plomberie** : contactez la société **CGMI** au **05 87 14 03 09**
- **Chaudière gaz individuelle** : contactez la société **DELAMBRE** au **05 55 87 08 71**

Tous les autres prestataires restent inchangés, y compris pour le chauffage collectif.

## UN DISPOSITIF DE VIGILANCE POUR LES PERSONNES SENIORS



Les personnes âgées sont les plus sensibles face à l'épidémie, les plus fragiles aussi en cette période de confinement. Le fait de rester seul, isolé et sans contact, peut-être très compliqué. Pour garder le contact avec nos locataires de 70 ans et plus, nous avons organisé **une campagne d'appels téléphoniques**, pour prendre de leurs nouvelles, s'assurer qu'ils ont un lien régulier avec l'extérieur, mais également, repérer les situations de détresse qui nécessiteraient une prise en charge particulière. C'est aussi l'occasion de leur rappeler les consignes : se préserver, préserver les autres et respecter les consignes en cas de déplacements.

## COMMENT NOS LOCATAIRES YELLOME VIVENT LE CONFINEMENT ?

Parce que nos jeunes résidents vivent pour la plupart seuls, le service Yellome a également mené une campagne d'appels auprès de tous les locataires de nos résidences temporaires. Si beaucoup sont retournés chez leurs parents pour vivre le confinement, certains sont bel et bien restés dans leur logement.



**CES DÉMARCHES D'APPELS ONT ÉTÉ TRÈS APPRÉCIÉES. UNE OCCASION POUR GARDER DU LIEN ET PARTAGER CETTE SITUATION INÉDITE. #RESTONSSOLIDAIRES**

## AIDER LES SOIGNANTS DANS LEUR COMBAT CONTRE LE COVID-19



**En solidarité avec le corps médical en première ligne dans la gestion de l'épidémie, NOALIS met à disposition du personnel soignant des logements meublés et équipés disponibles dans nos résidences YELLOME.**

Les logements Yellome disponibles ont été recensés dans nos résidences en Haute-Vienne, Charente, Charente-Maritime et Gironde. La Direction commerciale a proposé leur mise à disposition à titre gracieux aux Associations Régionales de Santé des départements concernés pour loger des infirmières ou médecins qui auraient besoin d'une solution de logement proche de leur lieu de travail le temps du confinement. Un bel exemple de notre utilité sociale !

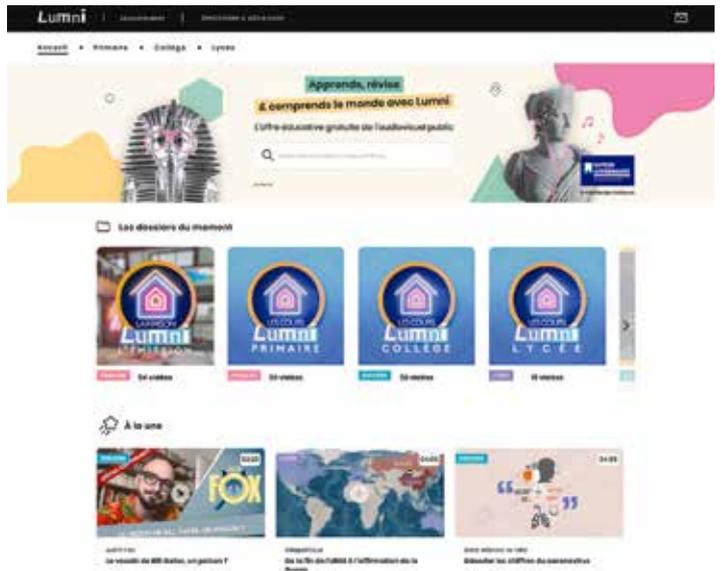
## L'ÉCOLE À LA TÉLÉ

France Télévisions propose pendant la période de confinement un programme de cours adaptés à tous les niveaux pour accompagner les élèves dans leur scolarité. Ces cours sont diffusés sur France 4. De 9h à 11h, l'émission s'adresse aux élèves de primaire. De 14h à 16h, des cours sont offerts aux collégiens. De 16h à 17h, aux lycéens. Ces cours sont donnés par des professeurs de l'Éducation Nationale selon leur discipline et leur niveau d'enseignement habituel.

Cette offre est complétée par une émission qui propose des cours plus ludiques et décontractés : « La maison de Lumni, l'émission » destinée plus précisément aux enfants de 8 à 12 ans. Elle est animée par Alex Goude avec des professeurs et des blogueurs pédagogues, du lundi au vendredi sur France 2, France 4 et France 5.

Plus d'informations sur [www.lumni.fr](http://www.lumni.fr).

**Les enfants ont désormais une bonne excuse pour regarder la télé !**



## YOGA EN FAMILLE

Pendant cette période particulière, pour permettre aux enfants de gérer au mieux les inquiétudes, le stress, et les émotions, n'hésitez pas à tester le yoga et la méditation. Bénéfiques aussi pour les parents, de nombreuses vidéos sont disponibles gratuitement sur YouTube pour se libérer des tensions physiques et mentales.

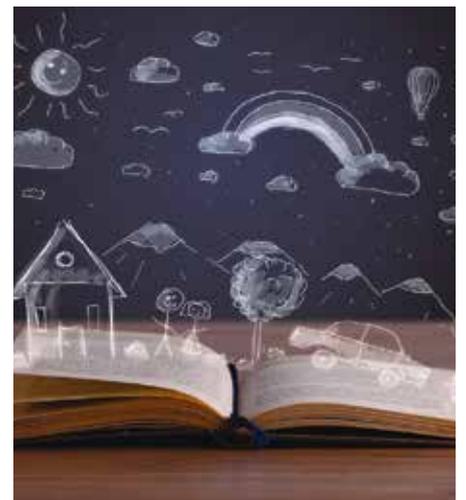
Rendez-vous sur [www.youtube.com](http://www.youtube.com), dans le moteur de recherche taper « **yoga pour enfant** », « **yoga en famille** » ou « **sophrologie** », « **relaxation** ».

Nous vous conseillons également l'application gratuite « **Petit Bambou** » ([www.petitbambou.com](http://www.petitbambou.com)).

En cette période de confinement, soyez bien dans votre corps et dans votre tête !

## RENDEZ-VOUS CONTES !

Vous aimez les contes ? L'association de Limoges « Les Passeurs d'Histoires » vous proposent des lectures de contes par téléphone pour petits et grands, et ainsi prendre du temps pour rêver ! Pour écouter un conte, il vous suffit de prendre RDV avec un conteur. Pour cela, prenez le temps de regarder la disponibilité des conteurs sur le site [www.lespasseursdhistoires.fr/rendez-vous-contes](http://www.lespasseursdhistoires.fr/rendez-vous-contes), puis inscrivez-vous à l'une des racontées proposées soit par téléphone au **05.55.79.01.09 entre 17h et 19h**, soit en inscrivant un commentaire sur le site [www.lespasseursdhistoires.fr/rendez-vous-contes](http://www.lespasseursdhistoires.fr/rendez-vous-contes). Les « Passeurs d'Histoires » souhaitent régaler vos oreilles, réveiller votre imaginaire et vous faire passer un bon moment en cette période particulière.





## TREMLIN MUSIC'AL : C'EST A VOUS DE VOTER !

**ACTION LOGEMENT** a lancé la 3ème édition du Tremplin Music'AL, un concours musical national ouvert à tout artiste amateur, parrainé cette année par Olivia Ruiz.

Cette année, **plus de 700 candidatures** ont été déposées par des artistes en herbe sur la plateforme en ligne [www.tremplin-musical.com](http://www.tremplin-musical.com) pour tenter de gagner l'enregistrement et la réalisation de leur composition originale. Peut-être avez-vous tenté votre chance, vous ou votre voisin ?

**Vous avez jusqu'au 20 avril** pour liker et partager les vidéos de vos artistes préférés sur les réseaux sociaux : plus elle est partagée, plus elle est « likée », plus elles ont de chances d'attirer l'attention du jury de professionnels. Tous à vos votes !



## SUCRÉE OU SALÉE : PARTAGEZ VOTRE MEILLEURE RECETTE !

Fatima, gardienne à Limoges, partage avec vous la recette de la pastilla. A vos fourneaux !

### LA PASTILLA

#### 1. Préparer la pâte

- 300g de farine avec sel
- Un peu d'eau tiède
- 2 cuillères à café d'huile d'olive

Mélanger les ingrédients et pétrir. Faire une boule et laisser reposer dans un film plastique (1/2 heure).

#### 2. Préparer le poulet

- 500g de poulet
- Huile d'olive
- Sel, poivre et persil
- 1 gros oignon

Cuire les ingrédients à feu doux. Quand le poulet est doré, rajouter la moitié d'un verre d'eau. Quand le poulet est cuit, l'enlever, rajouter 3 œufs battus et faire réduire la sauce jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'eau.

#### 3. Préparer la garniture

- Des amandes mixées en gros morceaux
- 1 cuillère à soupe de fleur d'oranger
- 2 cuillères à soupe de beurre fondu
- 2 cuillères à soupe de sucre en poudre

Mélanger les ingrédients.

#### 4. Préparer votre pastilla

- Mélanger 1 demi-verre d'huile d'olive avec 1 sachet de levure
- Etaler la pâte et badigeonner avec l'huile
- Plier la pâte en carré (comme une enveloppe)
- Déposer le poulet au centre
- Mettre 1 couche de sauce
- Mettre 1 couche d'amande
- Replier et mettre au four à dorer, environ 30 minutes.

### Partagez vos meilleures recettes !

Ecrivez-nous à : Noalis - Service Communication - 11 rue d'Iéna - CS 52119 - 16021 Angoulême Cedex, ou par mail [s.nicouleau@noalis.fr](mailto:s.nicouleau@noalis.fr). N'oubliez pas de joindre une photo !

**C'est un régal !**